

Aide juridique Ontario :

Transformation de la prestation des services aux clients

Aide juridique Ontario transforme la prestation des services d'aide juridique en visant la rationalisation des processus, la réduction des coûts d'infrastructure, une meilleure utilisation de la technologie et l'élargissement des points d'accès pour les clients.

La régionalisation des services, par l'intermédiaire du nouveau modèle de district, a amélioré la coordination et l'imputabilité des services d'aide juridique. Parry Sound, Bracebridge / Muskoka et Barrie font maintenant partie du District du Centre. Christine Lunn, la directrice du district, a la responsabilité de la gestion et de la surveillance des services d'aide juridique de son district. Christine est basée au bureau de Barrie qui servira de centre régional, soutenant les prestataires de services et les avocats de service, gérant les services à la clientèle et construisant des partenariats avec les intervenants du secteur de la justice.

Conformément à la Loi de 1998 sur les services d'aide juridique, le mandat d'AJO est de fournir « d'une manière efficiente et efficace par rapport au coût, des services d'aide juridique de haute qualité ». Dans cette perspective, AJO a établi qu'il était nécessaire de rechercher de meilleures façons de répondre aux besoins en matière d'aide juridique des clients de Parry Sound et de Bracebridge/Muskoka. Nous amorcerons une transition de la prestation des services vers un mélange de services nouveaux et rationalisés qui répond aux besoins en matière d'aide juridique particuliers à cette collectivité.

Par exemple, les clients peuvent accéder à une gamme complète de services d'aide juridique et de renseignements sur l'aide juridique dans 120 langues par l'intermédiaire de la ligne sans frais d'AJO. Ce point d'accès pratique répond aux besoins des collectivités rurales où les transports publics peuvent poser un défi. Notre nouveau site Web remanié procure aux clients un plus grand nombre de points d'accès aux renseignements sur l'aide juridique.

Les clients continueront de recevoir des services et de l'aide juridique directement par l'intermédiaire du programme des avocats de service dans chaque tribunal de la province. AJO augmentera sa présence au tribunal et étendra les services des avocats de service.

Nous nous engageons à collaborer avec nos partenaires à la prestation de services d'aide juridique qui accorde la priorité aux besoins des clients.



Si vous avez des questions ou avez besoin de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Randall Ellsworth

Vice-président, Régions du Nord, du Centre et de l'Est

Aide juridique Ontario

40, rue Dundas Ouest, bureau 200

Toronto (Ontario) M5G 2H1

Téléphone : 1 800 668-8258

Courriel : Ellsworr@lao.on.ca

Christine Lunn

Directrice de district, District du Centre

Aide juridique Ontario

85, rue Bayfield Street, rez-de-chaussée

Barrie (Ontario) L4M 3A7

Téléphone : 1 888 590-3961

Courriel : lunnc@lao.on.ca



LEGAL AID ONTARIO
AIDE JURIDIQUE ONTARIO